

Réf: Dossier 337640

Avis de constitution

SOCIETE « SAUTOCOM.AUTO »

Siège ABIDJAN-COCODY ANGRE 7eme tranche A  
COTE DE PUISSANCE 6, Lot 451, Ilot 37

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 19/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SAUTOCOM.AUTO »

Objet :

- TRANSACTION FINANCIERE
- GESTION IMMOBILIERE
- LOCATION ,VENTE ET ACHAT DE VEHICULE
- VENTE DE PORTABLE ET ACCESSOIRE
- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-COCODY ANGRE 7eme tranche A  
COTE DE PUISSANCE 6, Lot 451, Ilot 37

Dirigeant(s) M TOURE MASSANANDJEFLIN PASCAL

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08517      du      30/08/2024      au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe      n°51060/GTCA/RC/2024 du 30/08/2024

